

## DEVERSEMENT EN MER D'EAUX PLUVIALES POLLUEES

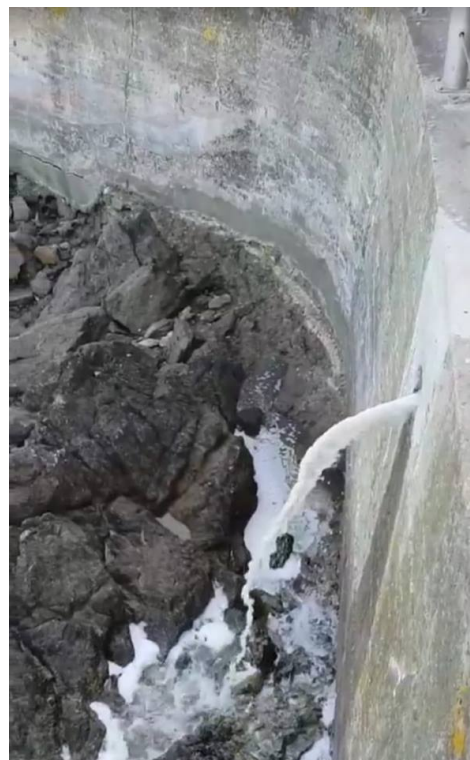
Nous avons été alertés par des dinardais qui ont constaté un **déversement suspect en mer** face à l'établissement Castelbrac de Dinard. Il s'agissait d'eau chargée de produit à forte odeur d'eau de javel (Cf. photo : tuyau sous la promenade déversant une eau polluée dans la mer).

Avant de saisir les services de l'État, nous avons interrogé la Mairie de Dinard qui nous a répondu le 23 Octobre dernier :

*« Après investigation et entretien avec le responsable technique de l'hôtel Castelbrac, il s'avère que le rejet en question reçoit les eaux pluviales des terrasses, parties communes et parking de l'établissement.*

*A noter que ce parking est équipé d'un bac dégraisseur. Il semblerait donc que l'écoulement évoqué proviendrait d'une initiative malencontreuse d'un agent d'entretien qui a utilisé un dégraissant inapproprié pour nettoyer un espace commun.*

*Le responsable technique nous a informé qu'une note de service a été rédigée pour éviter que ce problème ne se reproduise. »*



L'ADICEE veut bien l'entendre, oui mais, pense que l'Hôtel Castelbrac n'est pas le seul établissement à déverser des eaux pluviales polluées en mer. Il en est de même pour les particuliers le long du littoral.

Tout cela pourrait être évité si le réseau d'assainissement de Dinard était en séparatif. Les eaux de pluies éventuellement chargées de pollution devraient être alors traitées avant rejet en mer.

Combien de temps faudra-t-il attendre avant d'espérer une côte d'Émeraude « propre » ?

Françoise GUILLORET  
Présidente ADICEE